



CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF OPTION ACTIVITES GYMNQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION SESSION 2022 -2023

Taux de réussite

90 % en 2022

Taux de satisfaction

85 %

Taux Insertion

Emploi : 70 %
Poursuite d'études : 10 %
Recherche d'emploi : 20 %

Durée et Rythme

Formation en alternance 6 mois
273 heures en centre
270 heures en entreprise
30h/semaine

Méthodes pédagogiques

Accueil collectif : 100 % présentiel
Des cours théoriques
Jeux exercices
Pratiques sur terrain sportif
Mise en situation réelle
Alternance tutorée

Dates des sessions

Nice 06/03/2023 au 03/08/2023

Le Cannet 05/06/2023 au
30/10/2023

Délais d'accès

Entre la prise de contact et le 1^{er}
jour de formation

Effectif

8 places par session

Coût / Financement :

En fonction de votre statut
formation financée par :

Votre conseil Régional

Pôle Emploi

Votre compte personnel de
formation CPF 80825

Conditions tarifaires sur demande



FORMATION DIPLÔMANTE

Diplôme de la branche du sport inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) Niveau 4

Animation professionnelle des activités multisports et tous publics

Formacode(s) : 15436 : Education sportive & 44067 : Animation socioculturelle
G1204 - Education en activités sportives

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le CQP Animateur de Loisir Sportif est un tremplin vers un emploi d'animateur sportif. Le titulaire de ce diplôme propose une activité physique et sportive d'initiation, de découverte diversifiée, adaptée à chacun et visant prévention, santé et bien-être dans le champ du fitness, de la gym d'entretien et d'expression.

CONTENUS ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

Participer à la vie de l'association

- ✓ Décrire le fonctionnement de la structure
- ✓ Se positionner parmi les acteurs de l'environnement sportif
- ✓ Distinguer les obligations légales de l'employeur / de l'animateur sportif

Encadrer tous les publics

- ✓ Distinguer les caractéristiques des différents publics
- ✓ Différencier les comportements à tenir pour chaque public
- ✓ Repérer les capacités et limites des publics en utilisant différents outils d'évaluation

- ✓ Alimenter la motivation des pratiquants

Préparer une action d'animation

- ✓ Délimiter le rôle de l'animateur de loisir sportif
- ✓ Construire une séquence, une séance, un cycle d'animation sportif
- ✓ S'appuyer sur des connaissances scientifiques
- ✓ Respecter les logiques et les fondamentaux des activités

Animer encadrer une action d'animation

- ✓ Enoncer, démontrer, répéter les consignes de sécurité
- ✓ Adapter la pédagogie au public
- ✓ Adapter le contenu aux comportements

Alternance

- ✓ Un livret d'alternance permet le suivi avec le tuteur.
- ✓ Une Évaluation formative est mise en place après chaque session de formation.
- ✓ Des Outils d'auto-évaluation sont proposés afin d'évaluer la progression du candidat en vue de la certification.

PRE-REQUIS OBLIGATOIRE

Être âgé au minimum de **16 ans** à la date d'entrée en formation.

Être titulaire du **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) *(Possibilité d'un accompagnement)*

Satisfaire aux tests physiques avant l'entrée en formation

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités sportives

Modalités de sélection

Epreuve pratique et écrite

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Inscription à l'examen final

Réalisation d'un dossier

Animation d'une séance auprès d'un public

Entretiens avec le jury

Lieu de formation



La Ligue de l'Enseignement :
6 rue Oscar II 0600 Nice /
94 Boulevard Carnot 06110 Le Cannel

Accessibilité Locaux

Règlementation ERP

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptation pédagogique possible tutorée par la référente Handicap

#accessibleatous



Information Inscriptions

☎ **04.93.18.93.13**

serviceformation@liguefolam.org

La Ligue de l'Enseignement
Service Formation
6 rue Oscar II
06000 NICE



Cofinancé par
l'Union européenne



BLOCS DE COMPETENCES OPTION AGEÉ

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Identifier les caractéristiques des pratiquant(e)s
- Animer une séance
- Maîtriser la réglementation et la sécurité des pratiquant(e)s

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Encadrer et construire une séance
- Maîtriser les activités et les bases en anatomie et physiologie
- Comprendre le fonctionnement de sa structure et son environnement professionnel
- Planifier et rendre compte de son activité
- Prévenir les violences et discriminations et communiquer avec les publics

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport
- Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel.
- Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Salles de formation adaptées au travail individuel ou en groupe
- Salle informatique : 1 poste informatique par candidat
- Bureaux pour des entretiens individuels
- Cours Multi-supports numériques et imprimables
- Un espace pour la pratique sportive.

DEBOUCHES ET POURSUITES D'ETUDES

👉 S'insérer dans la vie active

Animations professionnelles des activités multisports et tous publics dans de nombreux secteurs d'interventions.

👉 Poursuivre ses études

Evolution possible vers les **BP JEPS APT et AF**

Association régie par la loi de 1901

Siège social : La Ligue de l'Enseignement FOLAM - 12 rue Vernier – 06000 Nice